



FLASH INFO CGT DREAL G.-EST

Comité Technique 23 Juin 2022 à la DREAL G-Est

Régine Scheffer et Sébastien Hesse vous ont représenté pour la CGT au Comité Technique de la DREAL G-Est du 23 Juin dernier, présidé par le directeur régional Hervé Vanlaer.

Les Revendications de la CGT à la DREAL

La CGT a ouvert le CT avec des revendications concrètes, alors que s'ouvre un nouveau quinquennat avec un parti présidentiel sans majorité à l'Assemblée Nationale.

La mobilisation citoyenne, peut désormais gagner, pour la Justice sociale et environnementale, pour la défense des Services publics, pour la hausse des salaires et la réduction du temps de travail.

- **La CGT revendique le renforcement du Ministère de l'Ecologie en effectifs, notamment les DREAL, et l'arrêt des réorganisations et transferts**, alors que la machine « 3DS » à transférer aux Régions et une « revue sprint des missions ALN » sont en cours, en dépit du fait que l'engagement des régions pour récupérer nos missions est très disparate, en dépit du résultat des élections législatives ...

La CGT combattra toute velléité de nouvelles suppressions de postes à l'encontre de notre Ministère déjà exsangue, à l'occasion du passage à la nouvelle Assemblée Nationale du Projet de Loi Finance 2023 en Septembre.

D'ores et déjà la CGT demande à la direction et au chef du Service Eau Biodiversité Paysage (SEBP), de ne pas anticiper une baisse d'effectif lié à un éventuel transfert de missions à la Région (cf point suivant)

- La CGT dénonce l'attaque du précédent gouvernement contre les acquis sociaux du droit local, à commencer par la remise en cause des 2 jours fériés supplémentaires (le vendredi saint et le 26 décembre) dont bénéficient les travailleurs mosellans et alsaciens.

La CGT, dans le cadre de la réduction du temps de travail, revendique l'extension de ces deux jours fériés à la France entière, et donc revendique **que l'ensemble des agents de la DREAL bénéficient de ces deux jours fériés supplémentaires**

- **Concernant le projet immobilier « Polygone »** qui va regrouper les services « agriculture » et « écologie » à Metz dont la DREAL, **la CGT déplore le refus du Préfet, de tout dialogue social et l'opacité complète qui entoure ce projet.**



Signature de la Vente du site « Polygone » par le Préfet de Moselle, décembre 2021

Source : [Arthur Loyd Metz, programme Polygone \(arthur-loyd.com\)](http://arthur-loyd.com)

Le Préfet refuse de détailler la répartition de l'enveloppe de 53 millions d'Euros attribuée lors de la Vente en l'Etat de Futur Achèvement, au profit notamment du promoteur Innovatis Luxembourg.

Le Préfet refuse une étude complémentaire « Eaux – Biodiversité Paysage – Energies renouvelables » arguant le simple respect de la réglementation (qui reste à prouver).

L'Intersyndicale exigeait de conformer le bâtiment à la doctrine « eaux pluviales » portée par la DREAL et l'Agence de l'Eau, ce qui aurait également permis une meilleure l'intégration paysagère, un site plus favorable à la biodiversité, l'installation de panneaux photovoltaïques au-dessus des parkings, etc. **Bref, nous réclamons un projet exemplaire, vitrine des politiques que portent nos ministères.**

Aucune transparence non plus sur l'avancée du Restaurant Inter-administratif. Le bâtiment ne permettant pas de réaliser la cuisine sur place, il était question de revoir les plans, car sans cuisine sur place, un restaurant est inenvisageable ... sachant qu'il n'y a aucune possibilité de restauration à proximité dans ce quartier !

Aucune nouvelle de la Préfecture, concernant le volet mobilité non plus : quid de l'accessibilité du site – qui compte 470 places de parking - aux heures de pointe dans une avenue déjà très engorgée par la circulation automobile, quid de la nécessité d'augmentation de la fréquence de la ligne de bus et d'extension des pistes cyclables, s'agissant d'un endroit assez excentré (15 min à pied de la gare ...)

Enfin le Préfet refuse de réunir un comité de pilotage, qui réunirait l'ensemble des administrations et des représentants du personnel dans une instance unique, comme cela a été pourtant fait à deux reprises à notre demande, ce qui avait permis notamment d'avancer sur le RIA.

La CGT a donc décliné, à l'instar des autres organisations syndicales, l'invitation à la limite du cynisme du Préfet à la pose de la première pierre du 2^{ème} bâtiment qui accueillera la DREAL.

En cas d'échec de ce projet immobilier mené sans concertation, le Préfet de Moselle en portera toute la responsabilité.

- La CGT transmet les salutations au comité technique, de l'Assistant de Prévention de Châlons, M.Pasquier qui a obtenu sa mutation à VNF, et lui souhaite pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

En réponse à la CGT, le directeur confirme la réouverture de son poste à Châlons-en-Champagne, dans le cadre de la mission prévention.

SEBP - Transfert des Missions Natura 2000

Le chef de SEBP présente le transfert des Missions « Natura 2000 », plus de 3 ETP pour la DREAL (dont deux agents à temps plein sur cette thématique à Châlons) qui seraient sur le départ, et plus de 3.5 ETP répartis sur les 10 DDT. La note produite, envisage une baisse d'effectifs de cet ordre dans les services concernés.

Le chef de service note que le dispositif « Natura 2000 » tourne très bien dans le Grand-Est.

La CGT se demande dans ce cas, quel est l'intérêt de transférer cette mission à la Région ?

Une majorité d'acteurs s'interrogent de même sur l'efficacité pour la protection des milieux naturels et le respect des règles européennes de cet abandon de mission par l'Etat, comme le souligne un rapport du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable de Février 2022, non rendu public à ce jour ¹.

De plus un « sprint de revue des missions » de la DGALN (Direction Générale Aménagement, Logement et Nature) est organisé jusqu'au 29 juin

La CGT rappelle que le projet de Stratégie Nationale de la Biodiversité 3 (2022-2030) présenté par la secrétaire d'état B. Abba en mars 2022, avait suscité un rejet généralisé, de toutes les instances consultatives (tel que le Conseil National de Protection de la Nature, où Sébastien Hesse représentait la CGT) et scientifiques (Conseil National de Protection de la Nature).

¹ Rapport « Aires protégées » 013892 (CGEDD) Février 2022



Lynx dans la neige – F. Schwaab 2009

Ces avis ont obligé le gouvernement à s'engager à revoir sa copie, à demander un rapport sur les moyens humains et ressources supplémentaires à l'application de la nouvelle SNB et à prendre en compte les résultats de la COP 15 « Biodiversité » qui va se réunir en fin d'année.² Le président de la République lui-même, s'étant déjà prononcé en faveur d'une protection de 30% du territoire, dont 10% forte, **la « stratégie aires protégées » attend donc ses moyens d'application ...**

Pour la CGT et de nombreux acteurs, cet objectif de 10% doit s'appliquer sur l'ensemble du territoire (et non être dilué grâce à la création de vastes espaces protégés en Mer ...). Comme le martèle le GIEC, lutte contre réchauffement climatique et préservation de la biodiversité vont de pair. Cette évolution est inexorable et **le SEBP de la DREAL G-Est, devrait être le fer de lance de la nouvelle Stratégie Aire Protégées .**

Alors que la DREAL devra monter en puissance sur ce sujet, et que les agents des deux pôles « Espaces Naturels » du SEBP (divisé en « Est » PENE et « Ouest » PENO suite à la réorganisation en 2017 post-fusion Grand-Est, très contestée) sont déjà surchargés de travail avec les objectifs actuels,

Il est inenvisageable, de diminuer le plafond d'emploi de SEBP, à hauteur des éventuels transferts à la Région.

De plus, l'application de la loi 3DS, adoptée en catimini à la fin de la précédente législature, est largement contestée (y compris par certaines les régions censées en bénéficier), les décrets sont donc loin d'être adoptés.

La CGT demande donc à la direction DREAL, de suspendre les opérations de transfert de Natura 2000 en l'attente des décrets d'application d'une part, et quoi qu'il arrive, **exige de renoncer à baisser le plafond d'emploi du SEBP et des services concernés des DDT des effectifs potentiellement concernés par le transfert.**

La CGT exige le maintien d'implantations des pôles SEBP, dans chacun des 3 sites régionaux de la DREAL, suffisamment doté en effectifs A+, A B et C y compris le bi-pôle « Espaces Naturels ».

² [La CGT en lutte pour une politique de préservation des milieux naturels à la hauteur des enjeux ! - \(equipementcgt.fr\)](http://equipementcgt.fr)

Point effectifs cibles 2022

La CGT réclame une clarification de la note.

La CGT a fait les calculs, en tenant compte des 3% qui peuvent être réquisitionnés par le ministère de l'intérieur, la différence entre les effectifs cibles pour 2022 à ce stade, et les effectifs en DREAL au 1er janvier 2022 donne :

Ecart entre la cible DREAL en juin 2022 et les effectifs présents (calcul CGT)

Catégories /BOP	113	135	159	174	181	203	217	Total ETP
CAT A	-0,5	-5,7	-0,6	-5,0	14,3	-2,6	4,3	4,2
CAT B	2,8	3,5	3,5	-2,7	0,6	-1,9	3,5	9,3
CAT C	-1,0	-2,8	-0,4	7,4	5,6	0,4	-5,5	3,7
Total ETP	1,3	-5,0	2,5	-0,3	20,5	-4,1	2,3	17,2

Ce tableau montre que le BOP 181 (Risques industriels et naturels) est en sous-effectifs de 20,5 ETP, du fait des difficultés de recrutement en UD notamment (cf point suivant)

Concernant le BOP 217 (services supports), la DREAL doit supprimer 5,5 ETP de catégories C, ce que dénonce la CGT. Par exemple, le prochain départ à la retraite d'un agent de la logistique à Metz, n'est pas remplacé, en prévision de la privatisation de la logistique du futur bâtiment « Polygone ».

Le plafond d'emploi autorisé est encore en forte baisse, concernant les BOP 135, 174 et 203, ce qui implique de réduire d'autant de postes les services TECCLA et Transports.

Le directeur confirme que dans ces services, suite aux départs d'agents, les postes ne sont pas remplacés. Mais les services sont en capacité d'y surseoir si nécessaire pour assurer les missions, le ministère regardant au final la réduction globale des effectifs demandés sachant que la DREAL G-Est est globalement en sous-effectifs.

Compte tenu de la surcharge de travail dans tous les services, et dans l'attente du PLF 2023 qui pourrait enfin inverser la tendance, **la CGT invite dès lors le directeur et les chefs de service, à ne procéder à aucune suppression de poste en 2022.**

La CGT sera à l'initiative d'une large mobilisation pour défendre les effectifs du Ministère de l'Ecologie et les renforcer, à l'occasion des débats parlementaires autour du PLF 2023.

C'est un enjeu pour l'avenir des générations futures !

Rapport social unique 2021

La CGT vote pour ce rapport soumis au vote, et salue la qualité du travail du Secrétariat général, des données très intéressantes y figurent.

Par exemple, 434 agents ont sur-travaillé (écrêtage et congés non pris), à hauteur de 34 heures en moyenne par agent écrêté, **soit près d'une semaine travaillée gratuitement en 2021 pour ces 434 agents.**

Autres statistiques, **seulement 7% des agents promouvables de la DREAL ont été promus** en 2021. **73 postes ouverts à la DREAL n'ont reçu aucune candidature**, notamment des postes d'inspecteurs des installations classées.

Pour la CGT ces chiffres plaident clairement, pour la revalorisation du point d'indice, et l'amélioration du déroulement de carrière (augmentation des taux promus/promouvables). C'est la clef pour rendre plus attractive la fonction publique, et permettre de nouveaux recrutements de fonctionnaires, ainsi qu'un recrutement élargi dans les corps d'ingénieurs et techniciens « industrie mines » pour pallier aux manques d'effectifs dans les UD.

Augmenter les effectifs, permettrait de diminuer le sur-travail, et de rendre possible la réduction du temps de travail notamment les 32 heures hebdomadaires et deux jours fériés supplémentaires.

Note d'application du télétravail en DREAL

En l'absence de réclamation d'agent-es, et compte tenu du dialogue social nourri qui a prévalu à toutes les échelles, compte-tenu du fait que cette note encadre le télétravail conformément aux dispositions nationales, la CGT à l'instar des autres représentants du personnel vote pour cette note soumise au vote.

Le vote unanime « pour » démontre que le dialogue social est possible et peut être productif, y compris à la DREAL Grand-Est.

A noter que les dispositions relatives aux nombres de jours de télétravail octroyés aux agent-es à temps partiels devraient prochainement être assouplies nationalement.

Plan d'action « RPS - Qualité de Vie au Travail »

Un tableau incomplet du futur plan d'action issu du diagnostic de l'Homme debout, est présenté pour information, avec un vote à venir au prochain CHS-CT

La direction s'engage à s'assurer auprès de chaque service, que la transparence concernant les propositions de promotion, inscrite dans les LDG (lignes directrices de gestion), soit bien assurée.

Concernant l'action 5 « résolution des situations de tension », est évoqué sans aucun détail un « comité SAM » (sic). **La CGT** demande à ce que cette action soit détaillée, et **propose qu'un véritable comité de résolution des situations de tensions soit créé.**

Ce comité qui associerait représentants du personnel, acteurs de la prévention, direction et service concerné, pourrait être réuni quand des situations difficiles se présenteraient. Cela pourrait permettre d'aider à résoudre des situations collectivement, avant qu'elles ne pourrissent et ne dégénèrent en conflit ouvert, ce qui a été trop souvent le cas ces dernières années à la DREAL.

Présentation de la référente égalité Femmes-Hommes – lutte contre les discriminations.

La CGT salue la présence d'une référente « égalité Homme-Femme / discriminations » à la DREAL ; la SG adjointe à Châlons.

La lettre de mission, et la charte du ministère de lutte contre les discriminations, indiquent que le rôle de la référente, est non seulement l'égalité Femme-Homme, mais la lutte contre toutes les discriminations, quelles qu'elles soient.

La CGT demande donc, dans un esprit de prévention, qu'il soit bien communiqué auprès de tous les agent-es qu'ils peuvent s'adresser à la référente « égalité Femme-Homme / discriminations » de la DREAL en cas de discrimination de toute nature.

Bien entendu les agent-es peuvent s'adresser à la CGT et compter pleinement sur notre soutien en cas de problème de ce type.

***L'équipe de la CGT DREAL Grand-Est reste à votre disposition,
dans les 3 régions du Grand-Est. Ne restez pas isolé-es pour défendre vos
droits et pour défendre le service public de la transformation écologique
N'hésitez pas à nous contacter :***



CGT DREAL Grand-Est

Tél. : 03 87 56 42 15 – 06 30 34 18 09

cgt.dreal-grand-est@i-carre.net